

1. Contexte

La commune de Nevecelle souhaite aujourd'hui sécuriser l'ensemble de l'itinéraire RD 21 – RD 24, et poursuivre les aménagements déjà réalisés.

Ces travaux qui débuteront mi-juillet 2016 consisteront en :

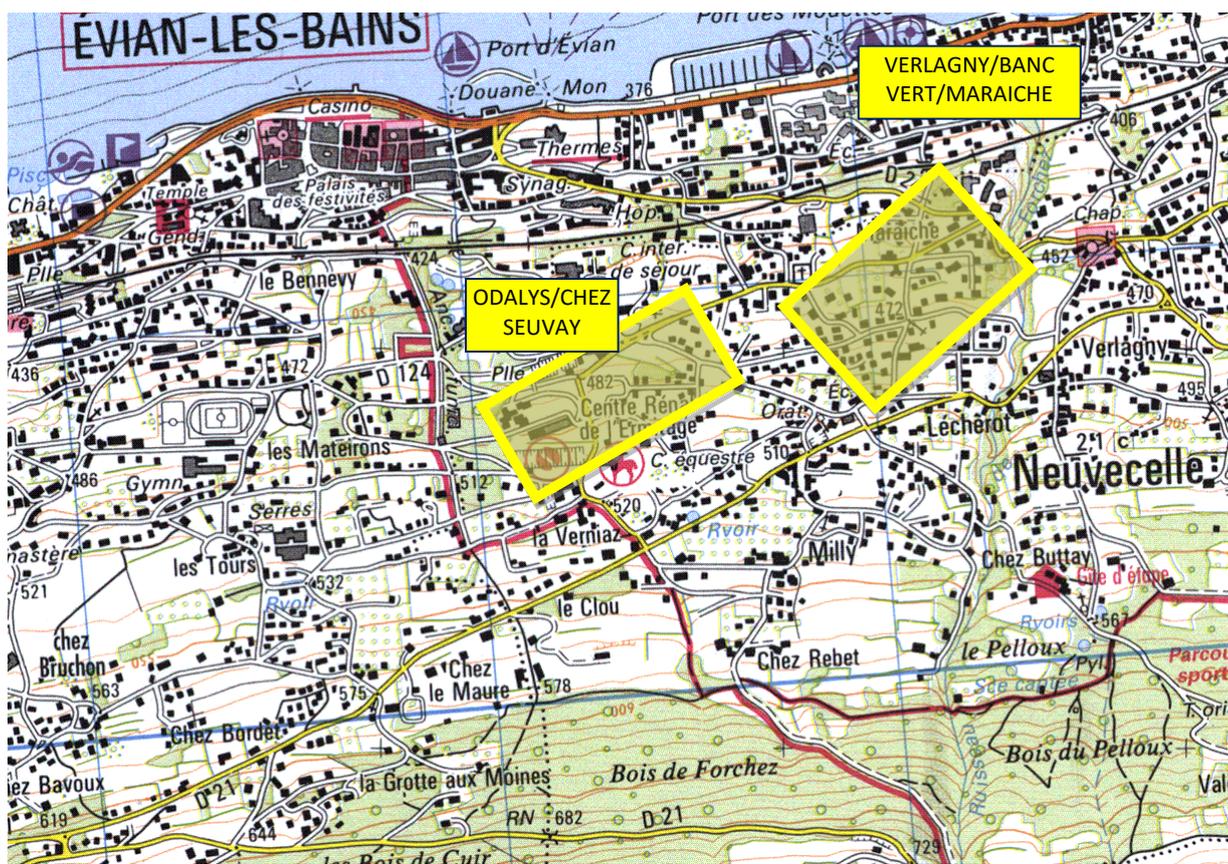
- Création des trottoirs manquants pour assurer la continuité des cheminements piétons sécurisés sur l'ensemble de la traverse ;
- Mettre en conformité les arrêts de bus aux normes d'accessibilité
- Créer de nouveaux aménagements destinés à réduire la vitesse notamment dès l'entrée de l'agglomération côté carrefour de l'X jusqu'au carrefour Rd21/RD24 et secteur de Maraîche.

Afin d'optimiser les interventions et minimaliser les gênes à la circulation, la commune de Nevecelle et le SYANE ont décidé de travailler de concert pour enfouir les réseaux secs sur le secteur de l'ODALYS. La commune de Nevecelle en profitera également pour reprendre les branchements d'eau potable sur le secteur amont du Banc Vert préalablement à la réfection du tapis d'enrobés.

Ces dispositions ont pour objectif de garantir la meilleure synergie des interventions et éviter de ré ouvrir la route après sa remise à neuf.

Comptant sur votre compréhension

2. Plan de situation



3. secteurs de travaux

L'Odalys : longueur 285 m à l'amont et 40 m à l'aval chez Seuvay

Verlagny : longueur 100 m

Amont Banc Vert : longueur 300 m

Banc Vert/Maraîche : longueur 325 m

4. Contraintes de circulation sur le chantier

Les circulations sur les routes départementales 21 et 24 seront maintenues tout au long du chantier. Les travaux seront réalisés sous alternat de circulation sauf pour les phases de réalisation des enrobés en route fermée.

Les accès suivants seront maintenus en permanence pendant toute la durée des travaux :

- Accès aux voies, propriétés, commerces et services riverains (véhicules et piétons), avec mise en place d'un balisage adapté ;
- Accès des services publics : services de secours, ramassage des ordures ménagères, transports scolaires ou interurbains, ;
- Accès aux engins et véhicules de chantier d'entreprises extérieures au chantier (concessionnaires de réseaux ou entreprises intervenant en leur nom, entreprises du bâtiment, autres,).

Des protections spécifiques seront mises en œuvre au droit des travaux et des postes de travail pour garantir la protection de tous les usagers et limiter les interruptions de toutes les circulations.

5. Phasage, planning prévisionnel et durée des travaux

Le calendrier prévisionnel définit par en concertation avec le maître d'ouvrage et le CD74 est le suivant :

1 – Secteur de l'Odalys/Chez Seuvay : 18 juillet 2016 au 30 septembre 2016

Travaux réalisés sous alternat par feux (sauf tapis enrobés en route barrée)

Fin des travaux le vendredi 30 septembre 2016 (marquage au sol réalisé semaine du 17 octobre)

Interruption complète des travaux la semaine du 29 août au 2 septembre

2 – Secteur de Verlagny : 12 septembre – 14 Octobre (2 phases)

Phase 1 : Début des travaux au niveau de la mairie sans alternat le lundi 12 septembre 2016. Ces travaux sont réalisés en parallèle avec les travaux du secteur ODALYS. **Pas de gêne à la circulation**

Phase 2 : Début des travaux sur le RD à partir du lundi 3 octobre sous alternat par feux (après enlèvement de l'alternat du secteur ODALYS)

Fin des travaux le 14 octobre 2016

3 – Secteur amont Banc Vert : 17 Octobre – mi-décembre 2016

Début des travaux le lundi 17 octobre 2016 - Travaux réalisés sous alternat par feux

Travaux de VRD y compris réalisation de l'ensemble des réseaux EP et le raccordement sur la section BANC VERT - MARAICHE

Fin des travaux le 09 décembre 2016

4 – Secteur Maraîche/Banc Vert : délai 2 à 2.5 mois au printemps 2017

Début des travaux le 6 mars 2017 après l'interruption hivernale

Travaux de VRD y compris réalisation du nouvel îlot

Fin des travaux le 12 mai 2017

Travaux réalisés sous alternat par feux